



## Compte rendu du CSA Local du 11 et 18 Juin 2024

### ORDRE DU JOUR :

- Bilan de la formation 2023 (vote)
- Tableau de Bord de Veille Sociale 2023
- Observatoire Interne
- Plan égalité Hommes Femmes Lutte contre les violences
- Point d'étape mise en place antenne SIE 31/47
- Expérimentation plan d'action simplification Nouvelle Aquitaine : Rapprochement DGFIP-URSSAF
- Point travaux Cité Administrative Agen
- Point travaux Marmande
- Questions diverses

### Déclaration liminaire CGT

En réponse aux déclarations liminaires, Madame Pernot précise :

- le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels n'est pas le bon sur Ulysse 47, il sera modifié
- la liquidation de la Taxe d'Urbanisme suit son cours même si un certain décalage dans les trésoreries des communes du 24 et du 47 notamment.
- Le transfert d'emploi de la DDT (Direction Départementale des Territoires ex DDE) n'est pas effectif car rémunération moins intéressante à la DGFIP
- les Procès Verbaux des instances seront bientôt en ligne sur Ulysse 47

### Point 1 – Bilan de la formation 2023

**Les représentants de la CGT remercient** Madame Delalbre du bilan complet effectué.

Au delà des chiffres bruts, il faut s'interroger sur plusieurs points :

- les solutions à apporter à l'absentéisme aux formations. Certaines débutent pendant les campagnes de déclaration ou de recouvrement, ce que reconnaît Madame Pernot. Une formation accueil est réclamée (recyclage ou première formation).
- le problème du remboursement des frais de déplacement : certains collègues reçoivent des jugements de valeur de la direction sur des demandes. Madame Pernot nous informe qu'une mise au point a été effectuée avec le service du CSDUB 24.
- le manque de formateurs a été constaté : plus le temps, plus l'envie...
- le refus parfois des chefs de service : nécessité de service, formation non adaptée à l'agent
- mieux former les contractuels et les Pacte. Lors des recrutements, les formations peuvent ne plus être disponibles **expliquent les représentants de la CGT.**
- l'application SEMAFOR est-elle bien prise en main par l'agent ? Madame Delalbre indique un début chaotique mais dans l'ensemble pas de problème particulier. Il faut néanmoins que l'agent demande à son chef de service de valider (ou non) la formation choisie.

- Une remise à niveau des missions du contrôle fiscal est demandée : à voir en liaison avec la Dircofi.

**VOTE** : Solidaires pour. CGT Abstention

**Motivation** : Au vu des interrogations et interventions citées dans le bilan

### **Point 2 – Tableau de Bord de Veille Sociale 2023**

Ce tableau montre les indicateurs qui concernent notamment le nombre de signalements faits par les agents, le nombre de jours d'arrêt maladie, le nombre d'écrêtements horaires par service...

L'analyse du contexte en 2023 est faite en rapport aux restructurations incessantes opérées en 2023 dans le département rappellent les représentants de la CGT.

Les services les plus impactés par ces indicateurs sont les plus importants en terme d'effectifs : le SIP Départemental et le SIE Départemental.

**Les fiches de signalement sont en hausse en 2023** : incivilités, insultes et menaces ont conduit à fermer l'accueil de la Trésorerie Amendes en 2024.

Madame Pernot propose d'afficher le rappel à la loi dans tous les accueils. Elle rappelle la possibilité donnée à l'agent de ne pas donner son nom. La plainte qu'elle a déposée auprès du procureur est toujours en cours (menace de mort sur agent).

Une fiche de renseignement spéciale Amendes est prévue pour donner dans tous les centres des finances du département.

**Beaucoup d'écrêtements d'horaires** sont encore constatés (trop de charges de travail?) mais Madame Pernot nous informe qu'aucun agent en service de direction ne doit rester après 18H car rien ne le justifie sauf à la comptabilité (remboursement GNR agriculteurs)...

*Cette injonction n'est évidemment pas légale ni concevable pour les agents qui décident de leurs horaires dans la journée.*

Madame Pernot fait remarquer le nombre important de jours alimentés sur le CET. Cela peut poser problème pour le remplacement d'agents voire de cadres supérieurs partant à la retraite par exemple.

**Les représentants de la CGT font remarquer** que l'agent peut se faire payer des jours de CET en début d'année suivante (*toujours mieux que l'augmentation de salaire réclamée...*).

Une question est posée sur le recrutement des contractuels dans le 47 : pas encore défini mais apparemment ce serait 2.

Un organigramme fonctionnel est réclamé : il sera disponible au mois de septembre.

**Le problème de la délégation de signature et de la Responsabilité des gestionnaires Publics est soulevé.**

En effet, des jugements mettent en cause des agents qui ont manqué à leur obligation de contrôle interne et sont pénalement et pécuniairement responsables. Avant, seul le comptable était responsable. (*voir le tract CGT : [La DG a menti](#)*).

### **Point 3 – Observatoire Interne**

L'Observatoire Interne 2024 est enfin diffusé localement contrairement à l'année dernière. Madame Pernot observe que le taux de participation est inférieur à la moyenne nationale (*effet de la demande de boycott de la CGT de ne pas y répondre?*).

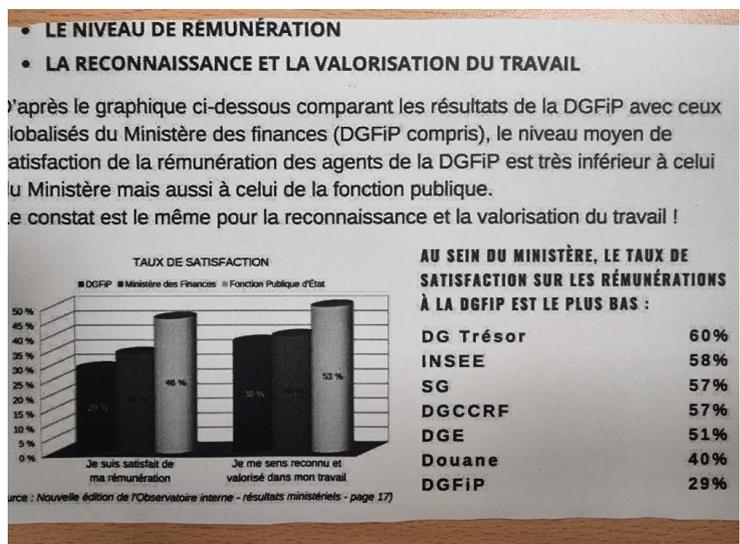
Le taux d'engagement des agents est en hausse mais pas de façon assez significative. Madame Pernot s'interroge sur un plan d'action visant à mieux informer les agents au vu des résultats : charges de travail en hausse, ressenti d'inquiétude sur l'avenir, demande d'amélioration des conditions de vie au travail.

Madame Pernot s'inquiète de l'image de la DGFIP donnée aux agents. Elle souhaite diffuser, par une convention départementale, les sondages relayant la satisfaction des usagers (Comité Local Usagers) et des partenaires institutionnels (Préfet, Chambre de Commerce...) envers les agents (Services Publics +).

**Les représentants de la CGT font remarquer** que le management est à reconsidérer au vu du résultat en page 11.

Madame Pernot reconnaît que certains managers (cadres supérieurs jusqu'aux cadres B encadrants) peuvent avoir des difficultés à encadrer même s'ils ont toutes les compétences en terme de savoirs. Des formations existent et seront rappelées aux managers et le rappel au respect dans les relations est réaffirmé.

**CSA DU 18 JUIN : Les représentants de la CGT font remonter l'existence de la page 17 de l'Observatoire Interne ministériel sur le sujet de la rémunération (satisfaction et reconnaissance) voir ICI**



**Le résultat à la DGFIP est édifiant...**

#### **Point 4 – Plan égalité Homme Femme Lutte contre les violences**

- Pas de documents fournis donc demande de retirer à l'ordre du jour. Réponse de Madame Pernot : information en question diverse...

#### **Point 5 – Harmonisation des horaires d'accueil**

Monsieur Lèveil, référent relations usagers Service Publics +, met en exergue le taux de décroché au téléphone, un des meilleurs en France. Madame Pernot a envoyé un message à tous les agents. Cependant, il reste à améliorer les messages des répondeurs téléphoniques.

Ces horaires d'accueil ont été validés par la Délégation Sud Ouest et sont conformes à la Circulaire de 2020 (minimum de 20 heures d'accueil par semaine pour les communes de plus de 16 000 habitants).

Le dispositif proposé passe l'accueil de 24H30 à 20H par semaine, il supprime l'accueil physique le mardi matin ; de plus le mardi est consacré à l'accueil sur rdv uniquement au lieu de 3 demi-journées auparavant.

Les représentants du personnel font remarquer que les horaires d'accueil ne sont toujours pas à jour sur les navigateurs internet. Des usagers viennent encore l'après-midi dans les centres des finances pensant que c'est ouvert.

Madame Pernot rappelle une nouvelle fois que les agents de la Cité à Agen ne doivent pas renvoyer les usagers de la Trésorerie des Amendes à la Direction aux Jacobins.

### **Les représentants de la CGT mettent en avant :**

- le peu d'accueil des usagers concernant des problèmes du cadastre ; uniquement sur RDV depuis un an, ce qui pose problème à l'automne.
- ces nouveaux horaires d'accueil sont censés être en harmonie avec tous les services. Or, c'est essentiellement le SIP Départemental qui est touché.
- c'est une offre « multicanal » qui est offert aux usagers (circulaire de 2020) avec une relation verticale (montante et descendante) avec l'administration. Avec la nouvelle note de service de Juin 2024 du programme Services Publics +, c'est une offre « omnicanal » désormais et l'utilisateur est placé au centre de tous les moyens de communication à sa disposition.
- la fermeture des trésoreries et d'un accueil de proximité obligent les usagers à demander des renseignements par tous les moyens alors que les emplois sont supprimés depuis plusieurs années, donc moins de personnel pour y répondre. Pour preuve, la DDFIP 47 a réduit le nombre de permanences dans les France Services en 2023.
- aucun groupe de travail sur ce sujet précis n'a été organisé avec les agents concernés.

**VOTE : CONTRE UNANIME**

**Motivation :** Les agents n'ont pas été consultés et recul du service public à l'utilisateur

### **2 EME CONVOCATION LE MARDI 18 JUIN 2024**

La direction propose un nouveau protocole avec une amplitude horaire de 8H30 à 12H30 tous les matins sauf le mardi ; et uniquement sur rdv le mardi matin au lieu de la journée le mardi. La direction se permet de préciser qu'elle veut tenir compte de l'avis des représentants du personnel et des agents.

Encore une fois, aucune discussion n'a été organisée en amont de ce changement. Moins d'accueil sur rdv, voilà le résultat pour les usagers.

De plus, les agents finiront plus tard le midi, vers 13H00 pour certains avant de pouvoir se restaurer.

L'argument de la direction consiste à dire que l'agent doit prendre du temps à répondre aux e.contacts et aux demandes de rdv pour que les usagers ne viennent pas aux guichets.

#### **VOTE : CONTRE UNANIME**

A ce stade, Madame Pernot a le droit de passer outre le vote contre et peut appliquer ces nouveaux horaires au 1<sup>er</sup> Septembre 2024.

Après discussion avec Madame Cartier, son adjointe, elle décide de demander la possibilité de suspendre cette décision. L'article 17 du Règlement Intérieur du CSA lui permet.

Un groupe de travail sera donc mis en place à la rentrée avec des chefs de services et des agents.

#### **Point 6 – Point d'étape antenne SIE 31/47**

Madame Gonzalez, nouvelle cheffe du service, est remerciée pour son bilan de point d'étape.

Le SIE relocalisé traite des AVISIR, de la surveillance relance TVA, des résultats Impôt sur les Sociétés, des BNC et de la taxe sur les salaires maintenant.

Le constat est fait que peu de sachants sont présents dans ce service. Les cadres C ont des missions très variées. De plus, 7 postes sont vacants avant les mouvements locaux.

Des problèmes de liaisons avec les SIE du 31 existent et les collègues du 31 ayant perdu des missions, reprochent des erreurs à ceux du 47.

Bien sûr des progrès sont à faire et Madame Pernot se dit scandalisé par les réflexions des collègues du 31.

#### **Point 7–Expérimentation plan d'action simplification Nouvelle Aquitaine : Rapprochement DGFIP-URSSAF**

Cette expérimentation fait suite à la convention signée en 2023 entre les deux directions.

Des accueils et des accompagnements communs seront mis en place pour les travailleurs indépendants rencontrant des difficultés propres aux deux administrations.

Madame Pernot explique que cela fait partie de la relance des zones de revitalisation dans le territoire. D'autres administrations pourraient être partenaires (Conseil Départemental, Santé...) avec des espaces unifiés de démarches administratives (moins de documents à fournir par l'utilisateur).

#### **Point 8 – Point travaux Cité Administrative Agen**

- Pas de documents fournis donc demande de retirer à l'ordre du jour. Réponse de Madame Pernot : information en question diverse...

### **Point 9 – Point travaux Marmande**

Les travaux continuent en 2024 avec le remplacement des stores brise soleil côté sud. Sur la question du rapport du diagnostic amiante avant travaux : pas encore reçu ce jour.

Démarrage des travaux de changement de luminaires (à LED) de tout le centre des finances.

Courant 2024, la pompe à chaleur va être financée, préalablement au projet d'isolation thermique de tout le bâtiment par l'intérieur des façades (**le cahier des charges sera à surveiller**).

### **AUTRES PROJETS EN ATTENTE DE FINANCEMENT :**

isolation complète toit terrasse et régulation de la chaufferie par un système connecté (GTB)

### **QUESTIONS POSEES PAR LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL**

Les parkings en U devant le centre des finances : **devis réalisé mais pas de budget**

le GFA à changer à l'accueil : devis demandé

Madame Pernot insiste, à cause de la nouvelle politique immobilière de l'État, sur la pérennité des centres de Villeneuve sur Lot (pas assez densifié) et de Tonneins (rdv maire pour proposition de vente et location à la Ddfip)

### **Point 10 – Questions diverses**

Madame Pernot revient sur les points 4 et 8 :

### **Plan égalité Hommes Femmes Lutte contre les violences**

Madame Chiaramello présente le projet de plan de lutte contre les violences faites aux femmes (et aux hommes).

- Un marque page style « violentomètre de la CGT » et un affichage seront distribués
- un partenariat avec l'association Chrysalide (Casteljaloux) est prévue avec la création d'un pack « nouveau départ » pour les femmes victimes de violences familiales (écoute, prise en charge, recherche logement...)

Les référentes au niveau de la direction seront Mesdames Chiaramello, Troillet et Cartier ; un bilan RH sur les conditions de vie au travail sera fait

### **Travaux Cité Administrative Agen**

Le bâtiment D est terminé. Le bâtiment B sera fini fin juillet. Remise de service en Août.

Déménagements calés à partir du 1<sup>er</sup> Octobre. 2024 ? (**peut être plus tard selon nos infos...**)

Calendrier à finaliser par service. Des mobiliers ergonomiques sont prévus pour tous les services.

Le SGC Agen arrive au 2<sup>e</sup> étage du Bat B et le SIE relocalisé reste aux Jacobins : densification demandée . La partie privative (là où se trouve le courrier) devra être vendue. Madame Pernot n'a pas obtenu les crédits pour rénover les Jacobins.

### INFORMATIONS DE MADAME PERNOT

Ordre de diminuer les dépenses de 10 % à la DGFIP de la DGF (dotation globale de fonctionnement) ce qui représente 200 000 euros.

La direction fonctionne déjà comme en période de fin de gestion tendue avec une baisse de dotation par agent. Les crédits informatiques se trouvent impactés ainsi que le papier imprimante (commande au plus juste).

**Partie des négociations sur le fonds d'amélioration des conditions de vie au travail : non en 2024**

**La DDFIP 47 n'est pas volontaire pour l'expérimentation de la semaine de travail en 4 jours**

**Une réunion post mouvement local sera organisé le 18 Juin après l'ordre du jour des horaires d'accueil.**

**Les représentants de la CGT ont posé des questions :**

**rapport activités 2023 : un relevé des actions 2023 à venir**

**nombre de recours évaluation : 2 dossiers remontés au niveau national**

*Les élus CGT en CSA Local : Michel RABILLARD – Sandrine GALLEGO - Patrice MARTIN*

Email: [cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

## **Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !**

Nom prénom : .....

Adresse administrative : .....

Grade : .....

Echelon/Indice : .....

Mel : .....

Temps partiel : .....

Date:.....

Signature,



**A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN**